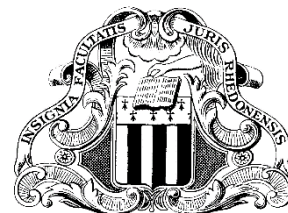




Maquette 2017-2022

MASTER 2 - Mention Droit des affaires DM1611



Parcours Aspects juridiques et comptables de l'entreprise agricole

Semestre 3 : volume horaire présentiel : 90 heures, volume horaire distanciel : 27 heures

UE 1	UE 2	UE 3	UE 4
La définition de l'entreprise agricole	Le cadre de l'entreprise agricole	Les conditions d'exploitation	La structure de l'entreprise agricole
<ul style="list-style-type: none"> - La notion d'activité agricole et d'exploitation agricole y compris la notion de fonds agricole - L'évaluation de l'entreprise agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Economique - International et européen - Administratif - Environnemental 	<ul style="list-style-type: none"> - Le droit d'exploiter - Les SAFER - Gestion de l'entreprise agricole - Comptabilité de l'entreprise agricole - Les aides publiques et autres soutiens 	<ul style="list-style-type: none"> - Les sociétés agricoles (typologie, constitution, fonctionnement, montages complexes et disparition) - Les sociétés coopératives
12 heures présentiels 3 heures distancielles 4 ECTS	24 heures présentiels 6 heures distancielles 8 ECTS	30 heures présentiels 12 heures distancielles 10 ECTS	24 heures présentiels 6 heures distancielles 8 ECTS

Semestre 4 : volume horaire présentiel : 96 heures, volume horaire distanciel : 33 heures

UE 5	UE 6	UE 8
La protection de l'entreprise agricole	La fiscalité de l'entreprise agricole	Expérience professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> - Les baux ruraux (bail statutaire, bail à long terme, bail cessible ...) - Les difficultés de l'entreprise agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiscalité de la mise en société - Fiscalité directe - Fiscalité des cotisations sociales de l'exploitant - Fiscalité de la transmission 	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondissement des connaissances : Droit et Comptabilité de l'entreprise viti-vinicole, droit équin, droit forestier - Application des connaissances : Stage de 2 mois* - Vérification des connaissances : traitement de dossiers de création et transmission d'entreprise agricole
24 heures présentiels 6 heures distancielles 8 ECTS	36 heures présentiels 15 heures distancielles 12 ECTS	36 heures présentiels 12 heures distancielles 10 ECTS

*Dispense si pratique professionnelle antérieure à l'inscription ; le cabinet ou l'étude dans lesquels travaillent les étudiants peuvent être retenus comme terrain de stage.